




**Brassard** **CA**  
MORBIHAN

*Saison 2010*



La remise des récompenses des EDC avec le président de la FFC David LAPPARTIENT

## SOMMAIRE

PAGE 1	Page de garde
PAGE 2	Sommaire
PAGE 3 à 6	Règlement du Brassard CA 2010 Route et Piste
PAGE 7	Calendrier épreuves 1 <sup>ère</sup> Catégorie
PAGE 8	Calendrier épreuves 2 <sup>ème</sup> Catégorie
PAGE 9	Calendrier épreuves 3 <sup>ème</sup> Catégorie
PAGE 10	Calendrier épreuves Pass’Cyclisme
PAGE 11	Calendrier épreuves Juniors
PAGE 12	Calendrier épreuves Dames Minimimes –Cadettes
PAGE 13	Calendrier épreuves Dames 17 ans et plus
PAGE 14	Calendrier épreuves Cadets
PAGE 15	Calendrier épreuves Minimes
PAGE 16	Calendrier Ecole de Vélo
PAGE 17	Calendrier Piste Hommes et Dames 17 ans et plus et Cadet
PAGE 18	Calendrier Divinions Nationales
PAGE 19 à 21	Règlement du Brassard CA 2010 BMX
PAGE 22	Calendrier épreuves BMX

BRASSARD  
CREDIT AGRICOLE  
du MORBIHAN

2010

REGLEMENT

**COMITE d'ORGANISATION**

Hubert BRICHART	Directeur Général du Crédit Agricole du Morbihan
Joseph GUEGUEN	Président du Comité de Bretagne de Cyclisme
Gilbert MOUELLIC	Président du Comité du Morbihan de cyclisme
Joseph LAPPARTIENT	Coordonnateur
Mikaël LE SAUCE	Crédit Agricole du Morbihan      Tél. 02.97.01.77.05.

Contacts : Jérôme LAPPARTIENT      Tél. 06.03.35.46.53.  
jerome.lappartient@wanadoo.fr

## ARTICLE I

Le Brassard Crédit Agricole du Morbihan s'adresse aux coureurs licenciés dans l'un des clubs Morbihannais affilié à la Fédération Française de Cyclisme.

## ARTICLE II

Les épreuves sur route et piste sélectionnées par le Comité d'Organisation du Crédit Agricole du Morbihan donnent droit à l'attribution de " Points Brassard C.A. " selon le barème défini dans l'article IV du présent règlement.

Ces épreuves ont été choisies au sein du calendrier départemental officiel, et parmi les épreuves régionales officielles.

## ARTICLE III

Les groupes de coureurs suivants concourront indépendamment :

<u>Route</u> :	◆ 1 <sup>er</sup> groupe	Divisions Nationales, par équipe
	◆ 2 <sup>ème</sup> -	1 <sup>ère</sup> Catégories
	◆ 3 <sup>ème</sup> -	2 <sup>ème</sup> Catégories
	◆ 4 <sup>ème</sup> -	3 <sup>ème</sup> Catégories
	◆ 5 <sup>ème</sup> -	Pass' Cyclisme
	◆ 6 <sup>ème</sup> -	Juniors
	◆ 7 <sup>ème</sup> -	Cadets
	◆ 8 <sup>ème</sup> -	Minimes
	◆ 9 <sup>ème</sup> -	Dames A/ 17 ans et plus B/ Minimes et Cadettes
	◆ 10 <sup>ème</sup> -	Ecoles de Vélo, par club

*Un coureur classé en Juniors peut également être classé en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégories.*

<u>Piste</u> :	◆ 1er groupe	Hommes 17 ans et plus
	◆ 2 <sup>ème</sup> -	Dames 17 ans et plus
	◆ 3 <sup>ème</sup> -	Cadets

## ARTICLE IV

Les coureurs licenciés dans l'un des clubs du Morbihan pourront marquer des points s'ils sont classés dans les dix premiers d'une épreuve en ligne ou circuit, d'une étape, demi-étape ou d'un classement général réservé à leurs catégories.

L'attribution de " Points Brassard C.A. " sera effectuée à chaque course sélectionnée pour le Brassard, de la manière suivante :

🏆 15 points Brassard C.A.		<i>au premier de la course</i>
🏆 9 -		<i>au second</i>
🏆 8 -		<i>au troisième</i>
🏆 7 -		<i>au quatrième</i>
🏆 6 -		<i>au cinquième</i>
🏆 5 -		<i>au sixième</i>
🏆 4 -		<i>au septième</i>
🏆 3 -		<i>au huitième</i>
🏆 2 -		<i>au neuvième</i>
🏆 1 -		<i>au dixième</i>

Le classement par équipe des Divisions Nationales s'effectuera en additionnant tous les points obtenus par les coureurs déclarés dans l'effectif de ces structures à la F.F.C., à la place réelle, dans les épreuves retenues.

Pour les classements route, **la montée de série en cours de saison implique un abattement de 70 %** (arrondi au point supérieur) sur le capital " Points Brassard C.A. " acquis en catégorie immédiatement inférieure, et sera communiquée par le Comité de Bretagne de Cyclisme.

**Toutefois, un coureur ayant changé de série devra marquer au moins un point dans les épreuves de sa nouvelle série pour prétendre être classé dans celle-ci à l'issue de la saison.**

Un coureur qui monte de catégorie en fin de saison le jour de la dernière épreuve du calendrier Brassard CA de sa nouvelle catégorie ou après, et qui ne peut donc effectuer aucune course sélectionnée au Brassard CA dans cette catégorie supérieure, se voit classé dans son ancienne catégorie en fonction des points acquis avant sa montée.

## **ARTICLE IV bis**

**Les points attribués seront doublés pour les épreuves du calendrier international et majorés de 50% pour les championnats régionaux.**

Pour les épreuves en 2 demi-parties, seul le classement général est pris en compte et attribue la totalité des points du barème.

**Pour les épreuves par étapes, le classement général final attribue la totalité des points et les étapes ou demi-étapes attribuent seulement la moitié.**

## **ARTICLE V**

Toutes les courses sélectionnées en début d'année pour le brassard C.A., et qui changeraient de série, n'attribueront plus de points brassard C.A. et ne seront pas remplacées. Il en est de même pour les épreuves annulées dans le cours de la saison.

Par contre, toute épreuve dont la date est modifiée demeure dans la liste des épreuves, à condition qu'elle ne soit pas déplacée le jour où une autre épreuve sélectionnée, de même série, se déroule, auquel cas l'épreuve déplacée ne ferait plus partie du Brassard C.A.

## **ARTICLE VI**

En cas de contestation quant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve, seul le classement officiel paru dans les homologations éditées par le Comité de Bretagne de Cyclisme fera foi pour l'établissement du classement " Brassard C.A. ".

## **ARTICLE VII**

Sera désigné vainqueur de sa série, le coureur ayant le plus de "Points Brassard C.A." à la fin de la saison. Les points sont arrondis au demi-point supérieur.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs coureurs, sera désigné vainqueur de sa série, le coureur ayant terminé le plus souvent premier des épreuves sélectionnées pour le brassard, et en cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de deuxièmes places sera déterminant et ainsi de suite...

Si ces critères ne permettent pas de départager les coureurs, ils sont classés ex-aequo.

## **ARTICLE VIII**

En cas de contestation, seule la « Commission régionale de discipline » sera compétente pour régler les litiges.

## ARTICLE IX

Les récompenses seront attribuées aux trois premiers de chaque groupe au cours d'une réception dans les locaux de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Morbihan, avenue de Kéranguen à VANNES, en fin d'année 2010.

**En cas d'absence à cette réception, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer ces récompenses.**

## ARTICLE X

Les épreuves BMX concourent comme celles sur route et sur piste à un challenge clubs CA.

Un objet d'art récompensera le club ayant obtenu le plus grand nombre de " Points Club C.A. " selon le critère suivant :

- Au classement final de chaque catégorie, il sera attribué :
  - ◆ 5 points club C.A. pour le club du coureur classé premier
  - ◆ 4 points club C.A. pour le club du coureur classé second
  - ◆ 3 points club C.A. pour le club du coureur classé troisième
  - ◆ 2 points club C.A. pour le club du coureur classé quatrième
  - ◆ 1 point club C.A. pour le club du coureur classé cinquième
- 5 points club C.A. pour le club vainqueur du classement des D.N.

**En espérant que le BRASSARD CREDIT AGRICOLE soit profitable au cyclisme Morbihannais, et agréable aux coureurs, dirigeants de club et organisateurs de courses, nous vous souhaitons ☺**

**30ME SAISON 2009**

**ET BRASSARD CREDIT AGRICOLE!**





## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **1<sup>ERE</sup> CATEGORIES**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

19 AVRIL	PEAULE	VELOCE VANNETAIS
8 MAI	Grand Prix LECLERC	HENNEBONT CYCLISME
13 MAI	INZINZAC	HENNEBONT CYCLISME
28 MAI	PLUVIGNER	E.C. PLUVIGNOISE
16 JUIN	GP de la ville de VANNES	VELOCE VANNETAIS
04 JUILLET	ELAN GACILIEN	U.S. LA GACILLY
08 AOUT	LA CHAPELLE GACELINE	U.S. LA GACILLY
12 SEPTEMBRE	TOUR DE RHUYS en ligne	V.S. RHUYS
19 SEPTEMBRE	BAUD - PLUVIGNER en ligne	E.C. PLUVIGNOISE
26 SEPTEMBRE	TOUR DE BELLE-ILE en ligne	V.C. BELLILOIS



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **2<sup>EME</sup> CATEGORIES**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

11 AVRIL	MOREAC	O.C. LOCMINE
18 AVRIL	BIGNAN en ligne	O.C. LOCMINE
13 MAI	INZINZAC Championnat 56	HENNEBONT CYCLISME
29 MAI et 30 MAI	QUEVEN par étapes LES ROUTES DU SCORFF	E.C. QUEVEN
6 JUIN	SAINT JEAN DE VILLENARD	S.C. MALESTROIT
13 JUIN	PLOUAY	UC PAYS DE PLOUAY
04 JUILLET	BUBRY	UC INGUINIEL
25 JUILLET	TREFFLEAN	O.C. LOCMINE
8 AOÛT	SEGLIEN	V.C. PONTIVY
25 SEPTEMBRE	HENNEBONT KERGROIX	U.C.L. HENNEBONT





## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **3EME CATEGORIES**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

11 AVRIL	ALLAIRE-REDON en ligne	R.O.C.P. VILAINE
25 AVRIL	SAINTE ANNE D'AURAY	U.C. AURAY
08 MAI	HENNEBONT	HENNEBONT CYCLISME
23 MAI	NOSTANG	A.C. LANESTER
5 JUIN	NOYAL PONTIVY	V.C. PONTIVY
04 JUILLET	GUILLAC	UC JOSSELIN
18 JUILLET	INGUINIEL	UC INGUINIEL
07 AOUT	MELRAND CHAMPIONNAT 56	SC MANEGUEN
28 AOUT	JOSSELIN	U.C. JOSSELIN
05 SEPTEMBRE	PLUMELIAU	AC PAYS DE BAUD



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **PASS' CYCLISME**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

25 AVRIL	GUILLIERS	UC JOSSELIN
02 MAI	PENVINS	V.S. RHUYS
23 MAI	QUESTEMBERT	AC QUESTEMBERT
13 JUIN	SAINT AUBIN PLUMELEC	CC MORBIHAN
11 JUILLET	GOURIN Championnat 56	CHASSEURS DE GOURIN
18 JUILLET	MOREAC	U.C. JOSSELIN
08 AOUT	LA CHAPELLE GACELINE	US LA GACILLY
29 AOUT	QUEVEN	E.C. QUEVEN
12 SEPTEMBRE	SARZEAU	V.S. RHUYS
19 SEPTEMBRE	PLUVIGNER	E.C. PLUVIGNOISE



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **JUNIORS**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

05 AVRIL	TOUR DU PAYS POURLHET en ligne	U.C.P. PLOUAY
11 AVRIL	LA RONDE DU MAQUIS	SC MALESTROIT
8 et 09 MAI	TROPHEE CENTRE MORBIHAN PAYS DE LOCMINE, par étapes	O.C. LOCMINE
27 JUIN	NEUILLAC Championnat 56	V.C. PONTIVY
11 JUILLET	MAURE DE BRETAGNE Championnat de Bretagne	VC RENNAIS
05 SEPTEMBRE	TOUR DU MORBIHAN en ligne HENNEBONT	U.C.L. HENNEBONT



## BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010

### DAMES MINIMES - CADETTES

### CALENDRIER DES EPREUVES

11 AVRIL	MOREAC	OC LOCMINE
8 MAI	REGUINY	OC LOCMINE
20 JUIN	PLOUGASTEL DAOULAS Championnat de Bretagne	VC DRENNEC
27 JUIN	NEUILLAC    Championnat 56	VC PONTIVY

1



## BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010

**DAMES 17 ANS ET PLUS**

### **CALENDRIER DES EPREUVES**

18 AVRIL	CALAN	V.C.P. LORIENT
8 MAI	REGUINY	OC LOCMINE
20 JUIN	PLOUGASTEL DAOULAS Championnat de Bretagne	VS DRENNEC
11 JUILLET	GOURIN Championnat 56	CHASSEURS GOURIN



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

**CADETS**

### **CALENDRIER DES EPREUVES**

1 MAI	GOURIN (TOUL EN CHY)	CHASSEURS GOURIN
20 JUIN	RIMAISON EN BAUD	AC PAYS DE BAUD
27 JUIN	NEUILLAC Championnat 56	V.C. PONTIVY
15 AOUT	MISSIRIAC	SC MALESTROIT
19 SEPTEMBRE	MUZILLAC	VELOCE VANNETAIS



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

**MINIMES**

### **CALENDRIER DES EPREUVES**

02 MAI	LE SOURN	VC PONTIVY
30 MAI	QUEVEN	EC QUEVEN
27 JUIN	NEUILLAC Championnat 56	VC PONTIVY
08 AOÛT	BULEON	UC JOSSELIN
30 AOÛT	QUEVEN	E.C. QUEVEN



## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **ECOLES DE VELO**

### **CALENDRIER DES EPREUVES**

18 AVRIL	INGUINIEL Trophée 56	U.C.INGUINIEL
16 MAI	LANESTER	AC LANESTER
20 JUIN	Rimaison BAUD	ACP BAUD
4 JUILLET	GUILLAC	U.C. JOSSELIN
19 SEPTEMBRE	MUZILLAC	VELOCE VANNES
CLASSEMENT GENERAL CLUB DES JOURNEES		CD 56 + EP PLOUAY + EP VANNES
DE DECOUVERTE DES ECOLES DE VELO		





## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **PISTE**

#### **HOMMES 17ans et plus - DAMES 17ans et plus - CADETS**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES**

20 MARS	LES 100 TOURS	E.P. DE VANNES
27 MARS	L'HERMINE	E.P. DE VANNES
10 SEPTEMBRE	SOUVENIR ANTHONY AMARO	E.P. DE VANNES
24 SEPTEMBRE	TOURNOI DE KEIRIN	E.P. DE VANNES
Classement général de la coupe du Conseil général		E.P. DE VANNES et PLOUAY
Classement général du challenge régional		disputé sur 3 épreuves

- 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point attribués par épreuve, omnium ou classement général
- Si un coureur d'un autre département termine dans les 8 premiers d'une épreuve ou d'un classement général, les points ne sont pas redistribués à un coureur du CD 56.





## **BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010**

### **DIVISIONS NATIONALES**

### **CALENDRIER DES EPREUVES**

27 FEV	ROUTE BRETONNE en ligne Souvenir Loic LE FLOHIC	VELOCE VANNETAIS
07 MARS	MANCHE ATLANTIQUE en ligne	V.C. GOLFE PLOEREN
14 MARS	CIRCUIT DU MORBIHAN en ligne	MORBIHAN O.C.
21 MARS	FLECHE DE LOCMINE en ligne	O.C. LOCMINE
28 MARS	BOUCLES GUEGONNAISES en ligne	U.C. JOSSELIN
13 MAI	INZINZAC Championnat 56	HENNEBONT CYCLISME
06 JUIN	LE PONTTHOU Championnat de Bretagne	UCP MORLAIX
04 JUILLET	MANCHE OCEAN en ligne	U.C. AURAY
18 JUILLET	GRAND PRIX DE LA MOISSON en ligne MOREAC	U.C. JOSSELIN
06 AOUT	GRAND PRIX DE LORIENT Souvenir Xavier LE LOUARN	V.C.P. LORIENT
21 AOUT	GRAND PRIX DE PLOUAY	U.C.P PLOUAY

# **BRASSARD CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN**

## **BMX**

### **2010**

## **REGLEMENT**



## ARTICLE I

Le Brassard Crédit Agricole du Morbihan s'adresse aux coureurs licenciés dans l'un des clubs Morbihannais affilié à la Fédération Française de Cyclisme.

## ARTICLE II

Les épreuves de BMX sélectionnées par le Comité d'Organisation du Crédit Agricole du Morbihan donnent droit à l'attribution de " Points Brassard C.A. " selon le barème défini dans l'article IV du présent règlement.

Ces épreuves ont été choisies au sein du calendrier départemental officiel, et parmi une épreuve régionale officielle.

## ARTICLE III

Les groupes de coureurs suivants concourront indépendamment :

- ◆ 1<sup>er</sup> groupe      Pré licenciés, poussins, pupilles, benjamin
- ◆ 2<sup>ème</sup> -            minimés, cadets
- ◆ 3<sup>ème</sup> -            17/24 ,25/29
- ◆ 4<sup>ème</sup> -            masters, vétérans

## ARTICLE IV

Les coureurs licenciés dans l'un des clubs du Morbihan pourront marquer des points s'ils sont classés dans les seize premiers d'une épreuve

L'attribution de " Points Brassard C.A. " sera effectuée à chaque course sélectionnée pour le Brassard, de la manière suivante :

🏆 16 points Brassard C.A.	<i>au premier de la course</i>
🏆 15 -	<i>au second</i>
🏆 14 -	<i>au troisième</i>
🏆 13 -	<i>au quatrième</i>
🏆 12 -	<i>au cinquième</i>
🏆 11 -	<i>au sixième</i>
🏆 10 -	<i>au septième</i>
🏆 9 -	<i>au huitième</i>
🏆 8 -	<i>au neuvième</i>
🏆 7 -	<i>au dixième</i>
🏆 6 -	<i>au onzième</i>
🏆 5 -	<i>au douzième</i>
🏆 4 -	<i>au treizième</i>
🏆 3 -	<i>au quatorzième</i>
🏆 2 -	<i>au quinzième</i>
🏆 1 -	<i>au seizième</i>

*Les points seront attribués au 16 finalistes des finales A et B sur les épreuves départementales. les points sur l'épreuve de la coupe de Bretagne seront attribués en fonction des seize morbihannais qui apparaitront en premier dans le classement général*

## ARTICLE VI

En cas de contestation quant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve, seul le classement officiel paru dans les homologations éditées par le Comité de Bretagne de Cyclisme fera foi pour l'établissement du classement " Brassard C.A. ".

## ARTICLE VII

Sera désigné vainqueur de sa série, le coureur ayant le plus de "Points Brassard C.A." à la fin de la saison. Les points sont arrondis au demi-point supérieur.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs coureurs, sera désigné vainqueur de sa série, le pilote ayant terminé le plus souvent premier des épreuves sélectionnées pour le brassard, et en cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de deuxièmes places sera déterminant et ainsi de suite...

Si ces critères ne permettent pas de départager les coureurs, ils sont classés ex-æquo.

## ARTICLE VIII

En cas de contestation, seule la « Commission régionale de discipline » sera compétente pour régler les litiges.

## ARTICLE IX

Les récompenses seront attribuées aux trois premiers de chaque groupe au cours d'une réception dans les locaux de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Morbihan, avenue de Kéranguen à VANNES, en fin d'année 2010.

**En cas d'absence à cette réception, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer ces récompenses.**

## ARTICLE X

Les épreuves BMX concourent comme celles sur route et sur piste à un challenge clubs CA.

Un objet d'art récompensera le club ayant obtenu le plus grand nombre de " Points Club C.A. " selon le critère suivant :

- Au classement final de chaque catégorie, il sera attribué :
  - ◆ 5 points club C.A. pour le club du coureur classé premier
  - ◆ 4 points club C.A. pour le club du coureur classé second
  - ◆ 3 points club C.A. pour le club du coureur classé troisième
  - ◆ 2 points club C.A. pour le club du coureur classé quatrième

**En espérant que le BRASSARD CREDIT AGRICOLE soit profitable au cyclisme Morbihannais, et agréable aux coureurs, dirigeants de club et organisateurs de courses, nous vous souhaitons**



## BRASSARD « CREDIT AGRICOLE » - SAISON 2010

**BMX**

### CALENDRIER DES EPREUVES

28 FEVRIER	HENNEBONT 1 <sup>ère</sup> M Championnat 56	BMX HENNEBONT
29 MAI	LORIENT 2 <sup>ème</sup> M Championnat 56	BMX LORIENT
6 JUIN	GUIPAVAS Finale Championnat de Bretagne	BMX GUIPAVAS
27 JUIN	THEIX Finale Championnat 56	BMX THEIX



**301118 SAISON 2010**

**ET BRASSARD CREDIT AGRICOLE!**